

Département  
VENDEE  
Arrondissement  
Les Sables d'Olonne

Commune de  
SOULLANS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULLANS  
-----

Séance du 21 novembre 2024  
Nombre de conseillers en exercice : 26  
Date de la convocation du conseil : 7 novembre 2024  
Nombre de conseillers présents : 19

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 novembre à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - CHOUIN J-F. - Mme GUILLET A-D. – M. GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. – MM. GUILBAUD L-M. – J-M. RELET - CROCHET B. - BONNEAU R. – LEROY D. - BLANDINEAU M - Mmes BRILLET L. - CHEVRIER B. – BERTAUD M-F.– PAILLER A.- BAUDRY K. - JOLLY F. - M. HERCBERG F. – Mme ROUSSET C.

Absents : Mme DILLET S. qui a donné pouvoir à M. BONNEAU R. – M. LIAIGRE T. qui a donné pouvoir à PAILLER A. - -Mme MARTINEAU C. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J. -

Mme ROUXEL, MM. BERTHOMÉ, TESSIER,

Secrétaire : Mme JOLLY F.

**2024.98 – Recrutement des agents contractuels pour l'année 2025**

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L332-23 ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à des accroissements temporaires et saisonniers d'activité à savoir :

SERVICE	CATÉGORIE	FONCTION	TYPE DE CONTRAT	TEMPS DE TRAVAIL	MOIS
Technique	C	Adjoint Technique	CDD accroissement L.3.I.1	1,05h/sem	12
Technique	C	Adjoint Technique	CDD accroissement L.3.I.1	34,06h/sem	12
Administratif	B	Contractuel	CDD accroissement L.3.I.1	22,25h/sem	4
Administratif	C	Adjoint administratif	CDD accroissement L.3.I.1	35,00h/sem	5
Technique	C	Adjoint Technique	CDD accroissement L.332-23	5,99h/sem	12

Administratif	C	Adjoint Administratif	CDD accroissement L.332-24	24,00h/sem	3
Enfance Jeunesse	C	Adjoint d'animation	CDD saisonnier L.332-23	35,00h/sem	7
Enfance Jeunesse	C	Adjoint d'animation	CDD saisonnier L. 3.I.1	32,69h/sem	12
Enfance Jeunesse	C	Adjoint d'animation	CDD CEE	FORFAIT	3
Scolaire	C	Adjoint technique	CDD accroissement L3.I.1	30,17h/sem	12
Administratif	C	Assistante bibliothèque	CDD accroissement L.332-23_1	23,14h/sem	12
Administratif	C	Adjoint administratif	CDD accroissement L.332-23_1	35,00h/sem	3
Technique	C	Agent polyvalent des ST	CDD accroissement L.332-23_1	35,00h/sem	12

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- **DE VALIDER** la création des postes pour l'année 2025,
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer les contrats de recrutements correspondants,
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois ci-dessus créés étaient inscrits au budget, chapitre 012,
- **DE DIRE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**VOTE :**

**POUR : 23**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré à Soullans, les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Michel ROUILLÉ

